

## TÉLÉGRAPHE OFFICIEL.

Trieste, mercredi 15 mai 1811.

## ANGLETERRE.

*Londres, 25 avril.* Le *Montagu*, venant de devant Corfou, a apporté des lettres de Minorque, qui vont jusqu'au 23 du mois dernier. Sir Charles Cotton étoit encore dans cette île avec sa flotte. Le temps étoit si mauvais depuis 2 mois, qu'il n'avoit pu mettre en mer. Les vaisseaux suivans étoient à l'ancre à Melon: le *San José*, sir Ch. Cotton; l'*Hibernia*, sir Samuel Hood; la *ville de Paris*, amiral Freemantle; le *Royal Sovereign*, le *Téméraire*, le *Tigre*, l'*Ajax*, le *York*, le *Warspite*, le *Repulse*, le *Kent*, le *Sultan*, le *Centaure* et l'*Achille* (tous vaisseaux de ligne); le *Volontaire*, l'*Eurialus* et le *Cephalus*. L'*Invincible* croisoit devant Carthagène. Le *Blake* et le *Bombay* croisoient devant Barcelone, où étoient entrés dernièrement trois frégates françaises venant de Toulon avec un convoi chargé de vivres pour l'armée française. L'*Eagle* étoit à se réparer à Malte, et le *Conqueror* à Gibraltar. Le change est très-désavantageux à Minorque pour les officiers de l'escadre, vu que les piastres sont à 6 schellings, et qu'elles n'ont cours que pour 5. L'amiral Pickmore doit arborer son pavillon sur le *Téméraire*, vu que sir Richard King est nommé capitaine commandant de l'escadre. L'amiral Charles Boyle va reprendre son commandement à Malte. (Journ. de Paris.)

## DANEMARCK.

*Copenhague, 16 avril.* La gazette officielle contient un rapport du premier-lieutenant Falsen, où se trouvent les détails suivans: " Lorsque le lieutenant Buhl, dans la dernière affaire, eût été contraint par la force supérieure de Pennemi à baisser son pavillon, le commandant anglais le somma de s'approcher le plus près possible de son bord, pour recevoir les hommes destinés à l'amarinage du bâtiment danois; mais le lieutenant Buhl, jugeant combien chaque minute de retard étoit favorable à la fuite des autres chaloupes, refusa nettement d'obéir, malgré les menaces de l'ennemi. Alors le vaisseau anglais se borda de rieurs qui, pendant 20 minutes, prirent le lieutenant Buhl pour point de mire. Le capitaine anglais couroit de l'un à l'autre, criant dans sa fureur: " Tuez-moi cet insolent officier, et j'urai, bientôt fait approcher son bâtiment." Mais le brave lieutenant, après avoir ordonné à son équipage de se coucher sous les bancs des rameurs, se tint immobile sur le pont, se refusant toujours à tourner la barre. Enfin la voix de l'humanité se fit entendre dans le cœur de l'anglais; il fit cesser le feu, et mit sa chaloupe en mer pour prendre le Danois à la remorque. Par cette rare intrépidité, le lieutenant Buhl a retardé l'ennemi dans sa marche, et sauvé le reste de la flottille. (Journ. de Paris.)

## TURQUIE.

*Constantinople, 22 mars.* Plusieurs milliers de troupes

asiatiques ont passé ces jours-ci par cette capitale pour se rendre à l'armée.

Le grand-écuyer de S. H. est parti d'ici le 4 de ce mois, pour porter au grand-visir la pelisse d'honneur, comme c'est l'usage chaque fois que les janissaires reçoivent leur solde.

Le grand seigneur a fait étrangler cinquante janissaires qui s'étoient montrés les plus acharnés dans la querelle sanglante qui eut lieu ici dans les premiers jours de ce mois.

*Du 15 mars.* Le capitain-pacha doit mettre à la voile vers la mi-avril pour la mer Noire avec la flotte qu'il a fait équiper cet hiver et qui est très-nombreuse. On croit qu'il commencera par ravitailler l'importante forteresse de Varna et y jeter des troupes fraîches; qu'ensuite il bloquera l'embouchure du Danube pour couper à l'armée russe de Bulgarie la communication avec les ports de Crimée d'où elle reçoit des vivres et des fourrages. Cet amiral, dont la flotte est composée de 40 bâtimens de guerre de tout rang, a le dessein de prendre à bord un corps de troupes d'élite, avec lequel il agira suivant les circonstances. On le peint comme un homme très-entreprenant, qui a toute la confiance du Grand-Seigneur et qui maintient la discipline militaire avec beaucoup de sévérité.

Les isles de l'Archipel lui ont fourni pour les équipages de sa flotte plusieurs milliers de matelots, tous grecs et très-expérimentés. On croit que le grand-visir persistera pendant la campagne prochaine dans le système qu'il a suivi jusqu'à présent, de se maintenir dans sa forte position de Schumla, et de harceler les armées russes par des corps détachés.

La Porte a mis la main sur les trésors du Pacha de Bagdad Soleiman. Mais ils ne sont pas aussi considérables qu'on s'y étoit attendu. On portoit à 30 millions de piastres les sommes qu'il avoit amassées pendant le tems de son gouvernement; mais comme il a été pillé avant sa mort par ses propres soldats, il n'est entré dans les caisses du Grand-Seigneur que quelques millions en argent et en pierres précieuses.

Le plan de Soleiman-Pacha ne tendoit à rien moins qu'à se rendre indépendant de la Porte, par le secours des Wéhabites avec lesquels il entretenoit des intelligences secrètes. Au lieu d'obéir aux ordres du Grand-Seigneur et de marcher avec une armée considérable sur la Mecque et Médine, il déclara publiquement que ni lui, ni aucun autre musulman ne pouvoit reconnoître l'Empereur Mahmud comme Calife ou représentant du prophète ici bas, puisqu'il n'avoit point défendu les deux saintes villes contre les Wéhabites.

Il n'y a plus maintenant dans tout l'empire turc aucun Pacha, qui n'obéisse exactement aux ordres de la Porte. On traite avec beaucoup de rigueur ceux qui commettent des négligences à cet égard; ceux au contraire qui mettent exactement leurs contingens sur pied, reçoivent des pelisses d'honneur.

Le Pacha du Caire, qui a châtié, l'année dernière, avec rigueur les beys rebelles, et qui est entièrement dévoué à

a Porte, a reçu l'ordre de marcher contre les Wechabites avec une armée de 80,000 hommes, pour leur enlever les villes de la Mecque et de Médine.

*Du 16.* On travaille aux équipages de campagne du grand-seigneur; ils seront magnifiques.

Plusieurs centaines d'ouvriers sont occupés jour et nuit dans notre hôtel des monnoies à frapper des espèces.

(*Gaz. de Francf.*)

## R U S S I E.

*Petersbourg, 3 avril.* Depuis le commencement de l'année l'escompte ne se fait qu'en roubles dans toute l'étendue de l'Empire de Russie.

La sortie de l'Empire russe est libre pour tout le monde, mais on n'y laisse entrer aucun étranger sans passe-port.

(*Journ. de l'Emp.*)

## P R U S S E.

*Berlin, 24 avril.* On croit que tous les corps enseignans disséminés dans le royaume, seront réunis en trois corps, et placés dans les trois principales villes de la monarchie, savoir: à Berlin, à Breslau et à Königsberg. L'université de Berlin devient de jour en jour plus florissante. Elle compte déjà plus de 500 étudiants et près de 50 professeurs.

(*Journ. de Paris.*)

*Du 27 avril.* Un décret de S. M. le Roi de Prusse du 19 de ce mois, rappelle à ses sujets les dispositions contenues dans le précédent décret du 11 juin 1808, qui leur enjoint de s'abstenir de toute relation commerciale avec les anglais et les possessions anglaises. Les peines rigoureuses auxquelles les contrevenans à ces décrets sont assujettis et les autres sages mesures prises par le gouvernement afin d'empêcher toute sorte de correspondance commerciale et de quelque autre nature que ce soit entre les sujets prussiens et les anglais, garantissent assez ces contrées de l'influence britannique.

(*Gaz. de Vienne.*)

## S A X E.

*Dresde, 30 avril.* Nous touchons au moment de la dissolution de la Diète. Le 6 mai, le Roi se rendra à Pillnitz, et le jour d'avant les opérations de la Diète seront closes. Les travaux, le patriotisme et les connoissances des hommes dont cette assemblée est composée, promettent à notre pays les résultats qui sont l'objet de tous les vœux. (*Gaz. de Berlin*)

## GRAND-DUCHE DE VARSOVIE.

*Varsovie, 20 avril.* On vient de publier ici un décret du roi, qui a pour but d'établir une parfaite réciprocité dans le mode à suivre pour le paiement des dettes particulières entre ses sujets et les habitans des pays voisins. Ce décret est conçu en ces termes :

„ Frédéric-Auguste, par la grâce de Dieu, roi de Saxe, duc de Varsovie, &c., considérant que les sujets de notre duché de Varsovie, débiteurs de sujets autrichiens, seroient exposés à des pertes certaines, si, aux termes de l'art. 5. de notre décret du 7 décembre 1809, ils étoient tenus d'acquitter, d'après la réduction prescrite par ledit décret, les sommes dont ils sont débiteurs, tandis que les sujets autrichiens acquitteroient leurs dettes envers nos sujets du duché de Varsovie, en billets de banque de Vienne, selon leur valeur nominale; considérant en même temps qu'une

telle perte pour les particuliers deviendroit une perte générale pour l'état, sur les représentations de notre ministre de la justice, notre conseil d'état entendu, nous décrétons :

Que dans tous les cas où il s'agira de paiement de dettes et de toutes sortes d'obligations pécuniaires entre les sujets du duché et les sujets autrichiens, il sera observé une exacte réciprocité.

(*Journ. de Paris*)

— Dans l'Ukraine et en Lithuanie on s'occupe à présent de la vente au plus échérisseur de plusieurs Starosties ou biens nationaux. Le tableau de ces biens a été déjà publié d'avance.

(*Gaz. de Hambourg.*)

## A U T R I C H E.

*Vienne 4 mai.* S. M. l'Empereur, accompagné de S. T. l'Archiduc Jean est allé le 19 avril dernier visiter le nouveau canal et a suivi son cours en voiture de la Capitale jusqu'à *Wiener Neustadt*, où il a été reçu au son de toutes les cloches, les troupes qui se trouvent en garnison dans cette ville étant sous les armes. Le Magistrat a reçu S. M. à la porte de la ville. Le 20, S. M. toujours accompagnée de l'Archiduc Jean, du Comte Wrbnna et des personnes les plus marquantes de la ville, s'est rendue à la raffinerie de sucre du sieur Frédéric Trenter, où elle a daigné s'occuper de tous les détails de la préparation du sucre. Le soir du même jour S. M. s'est rendue à Laxembourg.

— La Régence de la basse Autriche, par son décret du 28 mars, a accordé au sieur Nicolas Herzer, fabricant en argent-plaqué de cette capitale le droit de fabriquer toute sorte d'objets de cette nature, et lui a conféré tous les privilèges annexés à ce droit, eu égard à l'importance de ses fabriques en ce genre.

— Par un autre décret du même jour 28 mars, la Régence a accordé de semblables privilèges à Mr. Joseph Enzinger, propriétaire d'un établissement très considérable de teintures.

*Du 8 Mai.* La nécessité de tirer parti des troncs et des racines d'arbres qui se trouvent encore dans les forêts pour prévenir le manque de bois à brûler dont nous pourrions être menacés, a engagé S. M. l'Empereur à promettre un prix par un décret du 4 de ce mois, publié le même jour, à celui qui résoudra le mieux les questions suivantes :

1.<sup>o</sup> Si le déterrement des troncs d'arbres ou la dessiccation des arbres entiers avec le tronc et les racines ne s'oppose pas à l'entretien et à la conservation des forêts.

2.<sup>o</sup> Laquelle de ces deux opérations est la plus facile à exécuter ou le déterrement des troncs d'arbres, ou la dessiccation des arbres, troncs et racines, et quel est le procédé le plus simple, ou la machine la plus convenable à employer. Ce procédé doit présenter en même temps l'avantage de demander peu de frais et un petit nombre de bras, soit pour l'une, soit pour l'autre de ces opérations.

3.<sup>o</sup> Si on pourroit employer avantageusement la machine du Sr. Luppich.

L'auteur de la réponse la plus satisfaisante recevra un prix de 500 florins payable par le trésor.

Le terme dans lequel les mémoires doivent être remis a été fixé par S. M. à six mois à partir du jour de la publication du décret sus-mentionné. La chancellerie réunie de Bohême et Autriche est chargée de recevoir les mémoires qui seront adressés.

— S. M. a nommé le Baron Jean Louis de Werner Président de la Cour de justice du Duché de Styrie. Ce magistrat a prêté serment en cette qualité le 18 avril dernier.

— Aux termes d'un décret de la chancellerie en date du 23 avril dernier, S. M. I. et R. a permis la libre exportation du salpêtre à l'étranger sans aucunes restrictions.

— Le privilège de la Gazette de la Cour devant bientôt expirer, S. M. a ordonné qu'il soit procédé à l'adjudication aux encheres d'un nouveau privilège devant la régence de la basse Autriche. L'adjudication aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet 1811. A partir du 10 mai courant, on pourra prendre communication du cahier des charges dans les bureaux de la régence.

— Par un avis en date du 29 avril, le Magistrat annonce qu'un décret émané le 28 février 1811 de la chambre des Finances a autorisé la mise aux encheres de la maîtrise héréditaire des Postes de Horn, qui se trouve en ce moment vacante. Ceux qui desirerent enchérir doivent soumettre leurs propositions à l'Administration générale des postes, dans un délai de quinzaine, à partir du dit jour 29 avril. (*Gaz. de Vienne*)

HONGRIE.

*Hermanstadt, 18 avril.* Le général de Kutusow, qui remplace le comte de Kamenski dans le commandement en chef de l'armée russe, est arrivé le 7 au soir, à Jassy. S. Exc. a continué, le 9, sa route pour Bucharest. (*Journ. de Francf.*)

GRAND-DUCHE DE FRANCFORT.

*Francfort, 24 avril.* Beaucoup de négocians et de commissionnaires ont déjà quitté la foire de Francfort. Les fabricans montrent plus de constance; malgré le peu de débit qu'ils avoient eu jusques vers la fin de la foire, ils n'ont pas voulu vendre au-dessous du cours; leur confiance vient d'être récompensée en partie. Il s'est présenté un grand nombre d'acheteurs qui ont sans doute supposé pouvoir faire en fin de foire leurs acquisitions à meilleur marché; mais cette concurrence d'acheteurs même a contribué à faire hausser les prix de plusieurs articles et à ranimer les affaires.

Des lettres de Leipsick, sans pouvoir rien faire conjecturer sur la prochaine foire de cette ville, donnent l'espérance qu'elle sera très-fréquentée; tous les logemens disponibles y sont arrêtés d'avance. Les fabricans saxons y ont fait de envois considérables de marchandises. (*Journ. de Francf.*)

ESPAGNE.

*Madrid, 10 avril.* Le Roi reçut hier la lettre de son auguste frère, qui lui annonce la naissance du Roi de Rome.

*Du 15 avril.* Hier, à la pointe du jour, des salves d'artillerie annoncèrent à cette capitale la naissance du Roi de Rome. A 11<sup>h</sup>, S. M. reçut les félicitations du corps diplomatique et de toutes les personnes de la cour. Il y eut ensuite un *Te Deum* solennel. L'après-midi, une course de taureaux fut exécutée sur la place destinée à ce spectacle, en dehors de la porte d'Alcala. Le soir toute la ville fut illuminée. (*Journ. de Paris.*)

ROYAUME DES DEUX SICILES.

*Naples, 16 avril.* Nous attendons ici sous peu notre Souverain de retour de Paris.

— Les nouvelles qui nous viennent de Corfou sont du 7 avril. Elles nous annoncent que cette place est approvisionnée de vivres pour un an, et qu'il n'y a rien à craindre de la part de l'ennemi, la garnison de cette île étant animée du meilleur esprit. On a fait un camp retranché et les

batteries ont été doublées, de manière que toute tentative de la part de l'ennemi sera déjouée. (*Journ. de Rome*)

ROYAUME D'ITALIE.

*Milan, 7 mai.* Par décret rendu à Paris le 22 avril dernier, S. A. I. le Vice-Roi a autorisé la tenue d'une foire annuelle de bestiaux et de marchandises pendant les quinze derniers jours du mois de septembre, dans la ville de Come, département du Lario.

— Le chevalier Scarabelli est mort le 1<sup>er</sup> de ce mois à Parme, où il résidoit depuis long-temps comme député du royaume d'Italie. Il étoit âgé de 69 ans. (*Journ. Ital.*)

EMPIRE FRANÇAISE.

*Rome, 10 avril.* M. Canova vient de placer dans les chapelles, du Panthéon, six bustes sortis de ses ateliers; ce sont ceux du Titien, de Michel Ange, du Dante, du Pétrarque, du Corrège et du Palladio. On contemple avec respect cet hommage rendu à de grands artistes; par un grand artiste.

*Coblentz, 28 avril.* S. Exc. le ministre de la guerre a décidé, le 4 février dernier, qu'après le 31 décembre 1811, il ne seroit plus admis de réclamation de solde faite par des militaires congédiés et réformés qui ont appartenu à des corps employés à la grande armée pendant les exercices 1806, 1807 et les cinq premiers mois de 1808.

M. le préfet de ce département vient en conséquence d'engager MM. les sous préfets et les maires, à donner à cette décision la publicité nécessaire pour que les militaires qu'elle pourroit concerner, et qui se trouvent retirés dans leur ressort, en soient dûment informés.

*Nancy, 18 avril.* Avant-hier, 251 espagnols prisonniers de guerre sont arrivés ici et partis pour Phalsbourg; on croit qu'ils seront conduits à Strasbourg pour travailler au canal Napoléon. Le passage de pareils transports de prisonniers par notre ville est maintenant très-fréquent.

*Alençon, 28 avril.* Le départ des conscrits de la levée de 1811 vient, ainsi que toutes les opérations du recrutement, de s'effectuer avec autant de calme que de zèle. Les 10, 11, 12 et 20 de ce mois, 1010 conscrits ont été dirigés sur les divers corps auxquels le département doit fournir pour cette levée. Tous ces jeunes gens sont animés d'un excellent esprit, et une gaieté vraiment française présidoit à leur marche.

*Angoulême, 29 avril.* Les opérations relatives à la conscription se sont terminées dans ce département avec une grande facilité. Une sorte d'enthousiasme digne du caractère français, avoit électrisé les esprits; il sembloit que l'heureux événement qui vient de combler la France de joie eût rendu la patrie plus chère aux jeunes gens appelés à combattre pour elle. Ce matin un premier détachement de conscrits a quitté nos murs, précédé d'une musique guerrière, et aux cris mille fois répétés de *vive l'Empereur, l'Impératrice, et le Roi de Rome!*

*Versailles, 29 avril.* L'activité que l'on remarque depuis quelque temps dans les travaux des deux Trianons, le grand nombre d'ouvriers de toute sorte qu'on y voit, font espérer aux habitans de Versailles que LL. MM. ne tarderont pas à

venir passer quelques jours dans ce charmant palais, dont les jardins délicieux sont revêtus de la brillante parure du printemps.

*Anvers, 2 mai.* Le 15 avril dernier à quatre heures et demie, le vaisseau de ligne *l'Auguste*, de 80 canons, a été lancé du chantier de cette ville, en présence des autorités et d'un concours immense de spectateurs. La beauté de ce spectacle toujours nouveau étoit encore augmentée par un temps superbe. L'Escaut étoit uni comme une glace. Les cris de *vive l'Empereur* se sont fait entendre de toutes parts. Ce vaisseau a été conduit sur-le-champ dans le bassin pour y être doublé en cuivre. Cette opération vient d'être achevée pour le *Fridland*, et le sera bientôt pour le *Tilsit* —

*Paris, 1 mai.* Le 29 avril dernier, S. M. a tenu le 46.<sup>me</sup> conseil du commerce.

— Par décret de S. M., M. Vallenet est nommé secrétaire-général de la préfecture de la Drôme, en remplacement de M. Leior.

*Du 2 mai.* S. M. a approuvé, le 26 avril, un avis du conseil d'état, portant que le sénat ne peut nommer un nouveau député en remplacement de celui qui est décédé depuis sa nomination, quoique son décès soit antérieur à l'entrée de la députation au corps législatif et à la prestation du serment.

— S. M. a également approuvé un autre avis du conseil d'état, qui, sur le rapport du ministre du trésor public, propose d'appliquer aux nu propriétaires de rentes perpétuelles, l'avis du conseil d'état, du 21 octobre 1806, lequel dispense les rentiers viagers expectans, de la production de certificats de résidence et de non-emigration.

*Du 3 mai.* S. M. a tenu avant-hier le conseil des ministres;

— Un violent orage a eu lieu à Paris avant-hier, vers les 6 heures du soir et a été accompagné et suivi d'une trombe désastreuse. Elle a commencé dans les environs de l'Hôpital général, et a exercé des ravages considérables jusqu'à Ro-mainville, peut-être même plus loin. Elle a enlevé, sur son passage, les toits des maisons, brisé les vitres, renversé les cheminées, un grand nombre de murs de clôture, les uns de 20, 30, 40, 50 et même 100 mètres de longueur. Elle a brisé et déraciné des orangers, des abricotiers, des cerisiers de gros noyers, etc. notamment au-dessus de Charonne. Le vent étoit sud-est.

Le 30 mai 1809, une trombe de cette espèce eut lieu à Paris à-peu-près dans la même direction.

**PROVINCES ILLYRIENNES.**

*Trieste, 14 mai.* Mr. l'Intendant de la haute Carniole a adressé la lettre suivante au Directeur de ce Journal :

*Laybach, le 7 mai 1811.*

Monsieur le Directeur,

J'ai eu l'honneur de vous prévenir par ma lettre du 13 avril dernier, que vous avez bien voulu insérer dans le numéro 31 sous la date du 17 du même mois, que je désignerois à la reconnaissance publique les nouveaux bienfaiteurs

qui contribueroient au soulagement des incendies de la ville de Neumarkt. L'état ci-joint prouvera que la bienfaisance ne s'est pas rallentie et que les habitans de toutes les classes, des villes et des campagnes, ont imité l'exemple qui leur a été donné, en s'empressant d'envoyer de l'argent et des secours de toute espèce. Aussi des résultats heureux en ont-ils été la suite. La consolation est déjà dans les coeurs, et la ville commence à se relever de ses cendres. Sans doute de nouveaux bienfaits viendront augmenter les premiers, et tous ceux qui les auront accordés, auront la douce satisfaction d'avoir séché les larmes du désespoir et rendu l'existence à une ville détruite et connue par son commerce.

Je vous prie, Monsieur le Directeur, de rendre publique dans le prochain numéro de votre Journal, la note ci-jointe ainsi que cette lettre.

J'ai l'honneur, etc.

*L'Intendant de la Haute Carniole*

BASELLI.

**ETAT des dons offerts et remis aux incendies de la ville de Neumarkt.**

	Fr.	c.
Un Bienfaiteur militaire . . . . .	25	—
Un autre inconnu . . . . .	43	—
L'arrondissement de Michelstetten . . . . .	71	—
celui de Pfalz Laybach . . . . .	111	—
celui de la Commende Laybach . . . . .	196	—
celui de Radmansdorf . . . . .	362	—
celui de Veldes . . . . .	38	—
celui de Kaltenbrann . . . . .	46	—
L'arrondissement de Weissenfels . . . . .	257	—
celui d'Egg près Podpetsek . . . . .	26	—
celui de Görttschach . . . . .	163	—
celui de Flödnig . . . . .	134	—
celui de Kreutberg . . . . .	145	—
celui de Loirsch de l'Intend. d'Adelsberg . . . . .	168	—
celui de la sous-Intendance de Neustadtl. . . . .	102	—
La Commune de Waatsch . . . . .	27	66
L'Administration des fourrages, vivres, pain et hôpitaux à Laybach . . . . .	185	—
<b>Total . . . . .</b>	<b>2100.</b>	<b>66</b>
En ajoutant les dons précédemment offerts . . . . .	4587.	42
<b>Total général . . . . .</b>	<b>6687.</b>	<b>8</b>

Un habitant de l'arrondissement de Sonneg a envoyé 326 planches, d'autres de divers cantons ont fourni des fourrages, des habillemens et du linge.

*Certifié conforme pour l'Intendant de la haute Carniole*

Laybach, le 7 mai 1811

*Le Secrétaire général de l'Intendance*

signé: PARIS.